

5.0 crédits	60.0 h + 30.0 h	1q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Denef Julie ; Hanin Yves ; Van Reybroeck Jean-Pol ; Declève Bernard ; Forray Rosanna ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Principaux thèmes abordés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques du processus de métropolisation / Villes, agglomérations, l -urbain, l -aire urbaine, le Pays / Evolution des comportements citadins / Evolutions des échelles, des problématiques, des systèmes d -acteurs;</li> <li>- problématiques émergentes et pratiques innovantes en matière de développement territorial</li> <li>- débat méthodologique sur les outils permettant de répondre à une commande publique en termes de politique, programme ou projet territorial / Instruments et mécanismes permettant d -inscrire des opérations d -aménagement dans une stratégie globale de développement territorial ;</li> <li>- la programmation comme démarche stratégique d -aide à la problématisation et à la décision à chaque étape du projet (diagnostic, définition d -objectifs, définition de programme, élaboration de critères et indicateurs d -évaluation) ;</li> <li>- la gestion opérationnelle des échelles de territoires et de pouvoir sur l -espace et la coordination des systèmes d -acteurs, des logiques et des stratégies d -action ;</li> <li>- les procédures administratives et les mécanismes de financement ;</li> <li>- les outils et techniques de représentation du projet aux différentes étapes ;</li> <li>- les systèmes de maintenance et de gestion des aménagements proposés .</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>Ce séminaire vise l'échange d'expériences professionnelles et le débat méthodologique autour des grandes problématiques de la planification stratégique et de l'urbanisme opérationnel.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>L'activité est structurée selon deux modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un cycle de 20 conférences, organisé conjointement avec l'Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine (ISURU) et l'association AULNE,</li> <li>- un voyage d'étude de 4 jours, organisé au printemps.</li> </ul> <p>Le cycle de conférences commence traditionnellement à la mi-octobre et se prolonge sur les deux quadrimestres. Les conférences ont lieu alternativement à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve. Elles sont programmées en soirée (de 19 à 21H) le mercredi au cours du 1er quadrimestre et le jeudi au cours du deuxième quadrimestre.</p> <p>D'année en année, le séminaire alimente une réflexion collective par rapport à six problématiques transversales, par rapport auxquelles tout projet territorial contemporain prend nécessairement position. Ces six axes d'accumulation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un urbanisme concentré ou déconcentré?</li> <li>- Villes et quartiers durables</li> <li>- Production et gestion des espaces ouverts</li> <li>- Production du logement et urbanisme</li> <li>- Mobilité et urbanisme</li> <li>- Occupation de l'espace par les commerces et les activités</li> </ul> <p>Les consignes données aux étudiants sont celle-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligation de participer aux 20 séances</li> <li>- Prise en charge, par groupe de 3 ou 4, d'un compte-rendu critique des conférences relatives à un thème</li> <li>- Lectures complémentaires relatives au thème choisi</li> <li>- Animation d'un débat sur le thème , réunissant les étudiants UCL et ISURU, et organisé lors de la dernière séance</li> <li>- Rédaction d'un travail individuel intégrant les compte-rendu des conférences, une recension des lectures réalisées sur le thème, des références de projets et une synthèse critique.</li> </ul>
Cycle et année d'étude :	<p>&gt; <a href="#">Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire</a></p> <p>&gt; <a href="#">Master [120] : ingénieur civil architecte</a></p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI